

PROCÈS-VERBAL
DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

L'an deux mille dix-huit, le 9 mars, à 15 H 45, s'est réunie à la Maison des Communes à PAU, la commission d'évaluation professionnelle, désignée pour des sélections professionnelles d'accès aux grades d'assistant territorial socio-éducatif, d'attaché territorial et d'ingénieur territorial organisées par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pour le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, par arrêté en date du 9 février 2018.

La commission d'évaluation professionnelle est composée comme suit :

- | Monsieur **Arthur FINZI**, Vice-Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, Maire de SAINT-CASTIN, Président de la commission d'évaluation professionnelle,
- | Madame **Véronique JUAN**, Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes des LUYS-EN-BÉARN,
- | Monsieur **Frédéric CHADUTEAU**, Administrateur au Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Après étude des dossiers de candidature et audition des candidats, tout en tenant compte des objectifs du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, la commission d'évaluation professionnelle déclare les candidats figurant ci-dessous :

| apte à être intégré au grade d'assistant territorial socio-éducatif :

- ✓

| apte à être intégré au grade d'attaché territorial :

- Julie LATAILLADE

| apte à être intégré au grade d'ingénieur territorial :

- Karine LE CALVAR

Signatures des membres de la commission d'évaluation professionnelle,

